



La Ferme du Bord de Mer



Un écrin de verdure dans un site naturel protégé

Camping La Ferme du Bord de Mer **
43 route du Val de Saire
Crabec
50760 GATTEVILLE PHARE

☎ : 02 33 54 01 77

E-Mail : camping.gatteville@gmail.com

www.camping-gatteville.fr

Le :

Chère Madame, Cher Monsieur,

Suite à votre demande, j'ai le plaisir de vous adresser ci-joint, un dépliant du camping afin de vous permettre d'en apprécier la situation en bord de mer.

Il est situé en bordure de plage, dans un cadre exceptionnel avec **vue sur la mer, le phare et le village**, au cœur d'une région riche et verdoyante : le « Val de Saire » en Cotentin.

Pour nous rejoindre, veuillez remplir et me retourner au plus tôt, le contrat de réservation ci-dessous. Dans l'attente du plaisir de vous accueillir....

Christine LEONARD



NOM : PRENOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL : ☎ :
VILLE : E-Mail :

Du au2018

Pour :campeurs, dont enfants de moins de 8 ans ; véhicule ; animal (prévoir carnet de vaccination) ; **électricité ampères ; raccordement direct en eau sur l'emplacement : OUI NON**

ACOMPTE: 30% du séjour, chèque ou mandat à l'ordre de SAS FDBM, chèques vacances ANCV,
Virement bancaire : code banque 16606, guichet :10010, cpte n° ° 84837794322, Clé : 68 Crédit Agricole Normandie
IBAN international : FR76 1660 6100 1084 8377 9432 268- code (BIC) ou code SWIFT : AGRIFRPP866

TARIF JOURNALIER JUILLET/AOUT 2018

- Emplacement tente (type igloo) véhic. + 1-2 pers 13,90 €
- EMBLACEMENT tente 1 personne..... 8,90 €
- Emplacement caravane ou tente, véhic, + 1 - 2 pers. 14,60 €
- Emplacement camping-car, + 1 - 2 pers. 14,60 €
- Véhicule ou remorque bateau supplémentaire 2,30 €
- Tente supplémentaire à partir de la 2ème... 1,25 €
- Campeur supplémentaire 3,50 €
- Campeur supplémentaire (1 à 7 ans) 3,00 €

- Animal..... 2,00 €
- Branchement électrique 3 ampères 3,40 €
- " " " 6 " 4,30 €
- " " " 10 " 5,30 €
- raccordement direct en eau..... 1,30 €

Remise 10 à 40 % hors saison
(juillet/août) sauf sur branchement électrique

Taxes de séjour : 0.22 € par adulte

CONDITIONS GENERALES : La réservation est faite à titre strictement personnel.

En cas de défaillance, le montant de l'acompte restera acquis.

Durant son séjour, le campeur est tenu de respecter le règlement intérieur.

A : Le.....

Faire précéder votre signature de la mention « lu et approuvé »

Comment avez-vous connu le camping ?

- Famille, parents, amis :
- Foire, salon, guide, lequel :
- Publicité dans revue, journal, lequel.....
- Clients en 199..... 200.....

Coût total du séjour :

acompte 30 %, soit :
Par chèque ou mandat ci-joint,

CONTRAT DE RESERVATION D'EMPLACEMENT